



PRÉPARONS L'AVENIR DES ALLÉES DE TOURNY

Dossier de la concertation réglementaire

Participez à partir du 06 mars 2024 !

LE PROJET ET LA CONCERTATION EN



À l'horizon 2027

Réaménagement des allées de Tourny
en vue d'apaiser, de végétaliser et d'animer le lieu

**Un projet à construire dès
à présent collectivement,**
en commençant par définir un diagnostic du
lieu et des ambitions partagées pour les
aménagements grâce à la concertation



BREF



Sur quels sujets s'exprimer ?

Son appréciation et
ses perceptions du lieu
Ses envies et souhaits
pour son avenir



19 modalités participatives

8 rencontres grand public et 6 ateliers publics spécifiques
1 questionnaire, 1 site internet, 2 registres, 1 kiosque sur site

4 mois



pour s'exprimer !

A partir du 6 mars 2024

SOMMAIRE

p. 05 LES ALLEES DE TOURNY : DE QUOI PARLE-T-ON ?

p. 06 Un lieu emblématique et central de Bordeaux

p. 07 Des allées historiques au riche patrimoine

p. 08 POURQUOI UN PROJET EST-IL INITIE ?

p. 09 ... Pour rendre le lieu plus attractif et dynamique

p. 10 ... Pour faciliter les différents usages et mobilités

p. 11 LE CADRE DE REFLEXION DU PROJET

p. 12 Quel est le périmètre du projet ?

p. 12 Quels sont les objectifs du projet ?

p. 13 Quelle méthodologie pour le projet ?

p. 14 Des premiers constats factuels sur les allées de Tourny

p. 15 Les invariants du projet

p. 17 Les acteurs : qui fait quoi ?

p. 18 Le calendrier du projet

p.18 Le financement du projet

p. 19 LA PARTICIPATION CITOYENNE

p. 20 Les sujets de la concertation à ce stade du projet

p. 20 Les objectifs de la participation citoyenne dans le projet

p. 21 Les engagements pour améliorer la qualité des participations

p. 22 Comment participer à la concertation ?

Qu'est-ce qu'un dossier de la concertation ?

Ce dossier présente les informations connues au jour d'ouverture de la participation citoyenne, soit le 6 mars 2024. La démarche participative est organisée en phase amont du projet, au moment du diagnostic et de la définition de l'ambition du projet. De ce fait, vous ne trouverez dans ce dossier, par exemple, aucun dessin précis de bâtiment ni d'espace public, ni aucun plan d'aménagement.

De nouveaux éléments pourront être mis à votre disposition durant toute la démarche. Ils seront consultables, sous forme d'annexes, sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/>

Ce dossier et tous ses compléments constituent un socle pour le dialogue. Ils mettent à la disposition du public une base commune d'informations afin d'avoir une vision globale et compréhensible du projet. Chacun peut alors exprimer un avis et des contributions argumentées sur les sujets soumis au débat.

A person wearing a light-colored coat and a backpack is walking away from the camera on a paved path. The path is lined with bare trees, and buildings are visible in the background under an overcast sky. The text "LES ALLÉES DE TOURNAY : DE QUOI PARLE-T-ON ?" is overlaid in the center of the image.

LES ALLÉES DE TOURNAY : DE QUOI PARLE-T-ON ?

UN LIEU EMBLÉMATIQUE ET CENTRAL DE BORDEAUX

Les Allées de Tourny, mesurant 300 mètres de long et 65 mètres de large, comprenant deux chaussées latérales et des allées piétonnes en un espace central. Elles représentent un lieu emblématique de la ville de Bordeaux situé en limite de l'hypercentre commercial piétonnisé, au sein d'un quartier très fréquenté et visité. Cet axe relie la place Tourny à la place de la Comédie où se trouvent le Grand Théâtre et le Grand Hôtel. Elles se trouvent également à proximité de la place des Quinconces et en direction des quais de la Garonne.

Les allées de Tourny constituent une des limites du « triangle d'or » et s'inscrivent dans un secteur relativement habité, comptant près de 1 300 habitants aux abords, avec de nombreux commerces.



La participation est ouverte !

Exemples de ce qui peut être discuté au cours de la concertation

A quelle fréquence et pour quelles raisons vous rendez-vous sur les allées de Tourny ?

Quels sont ses atouts à préserver ?

Comment voudriez-vous voir évoluer le lieu dans les prochaines années ?



Les allées de Tourny avec la vue sur la place de la comédie

DES ALLÉES HISTORIQUES AVEC UN RICHE PATRIMOINE

Les Allées de Tourny ont été créées au XVIII^e siècle par l'intendant Louis de Tourny, sur les abords du château Trompette (situé anciennement sur l'actuelle place des Quinconces). Conçues à l'époque comme un vaste ensemble planté d'alignements d'ormeaux, elles sont rapidement devenues les allées les plus fréquentées de la ville.

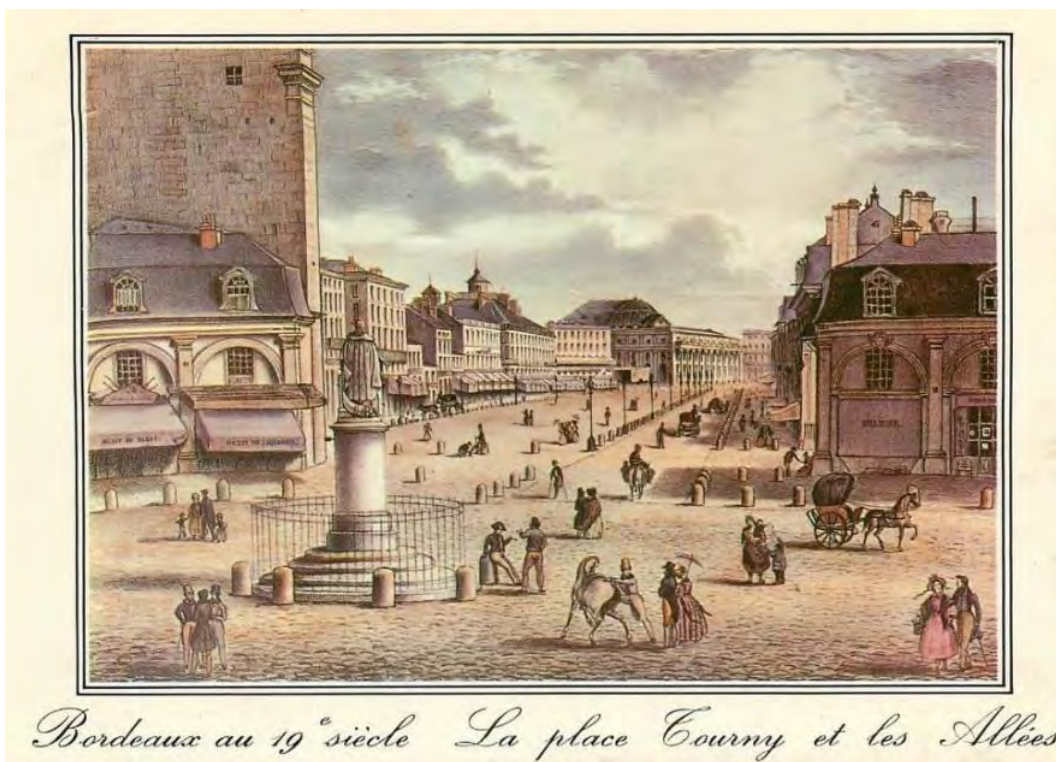
Le Grand Théâtre (1773-1780) et l'hôtel Meyer de Louis Combes (1795-96) ont été construits peu de temps après et ont marqué les extrémités des allées. Au XIX^e siècle, à la suite de la destruction du château Trompette, des immeubles ont été créés côté impairs. Les allées sont devenues une esplanade de grave sans arbres, encadrée par deux voies limitées par de grosses bornes. Deux fontaines ont été placées aux extrémités des allées et la première statue de Tourny a été installée.

Aujourd'hui, les Allées de Tourny prennent la forme d'un terre-plein central arboré, fondé sur un parking souterrain construit dans les années 1970, et fonctionnent comme un giratoire. Elles sont entourées de nombreux commerces, services et accueillent parfois quelques événements.

Les allées de Tourny appartiennent au périmètre de Bordeaux couvert par un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). Au sein de ce dernier, elles sont identifiées comme un « ensemble planté protégé » qui doit être conservé, entretenu, restitué et restauré dans le respect de leur composition. Les bâtiments qui les entourent sont, eux, protégés au titre des Monuments Historiques ou décrits comme construction d'intérêt patrimonial majeur à conserver.

QU'EST-CE QUE LE PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR (PSMV) ?

Ce document d'urbanisme est destiné à assurer, depuis 1967, la protection et l'évolution du centre ancien, un Site Patrimonial Remarquable (SPR). Il précise pour chaque parcelle, immeuble bâti ou non bâti le règlement qui s'applique ainsi que les occupations du sol autorisées ou interdites.



POURQUOI UN PROJET EST-IL INITIÉ ?



... POUR RENDRE LE LIEU PLUS ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

Au cœur d'un centre-ville dynamique et attractif, qui a connu de grandes transformations ces dernières années, les allées de Tourny représentent un lieu qui est resté inchangé depuis plus de 40 ans.

Bien qu'elles accueillent chaque année quelques événements (marché de Noël, anciennes Epicuriales, etc.), ces derniers sont très ponctuels, sans lien direct avec le quartier et non sans impact sur les plantations des allées. Il est rare d'observer des usagers s'installer, développer des activités et s'approprier le lieu. Les allées semblent refléter davantage un espace de passage qu'un lieu de pause. Elles sont aujourd'hui moins dynamiques qu'autrefois et peu exploitées au regard de leur potentiel.

De plus, le territoire se transforme avec de nouveaux enjeux (lutte contre le réchauffement climatique, développement des mobilités douces, adaptation aux déplacements des personnes à mobilité réduite, etc.) qui interrogent l'aménagement de ce site. Les modes de vie et les envies des citoyens

évoluent avec de nouvelles attentes à prendre en compte. De ce fait, le projet souhaite transformer les allées de Tourny pour répondre aux enjeux actuels et aux pratiques des usagers, habitants et acteurs du territoire.



La participation est ouverte !

Exemples de ce qui peut être discuté au cours de la concertation

Comment qualifieriez-vous les allées de Tourny ?

Qu'est-ce que vous appréciez ou non sur les allées de Tourny ?

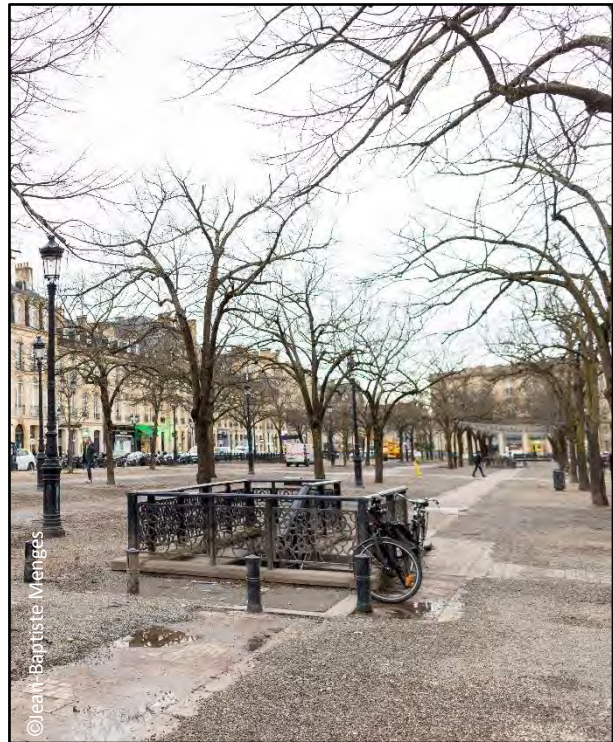
A quelles conditions pourraient-elles être davantage attractives et agréables à vivre pour tous ?



Voie de circulation sur les allées de Tourny avec l'entrée véhicules du parking souterrain

... POUR FACILITER LES DIFFÉRENTS USAGES ET MOBILITÉS

Les aménagements des allées de Tourny, confrontés à l'épreuve du temps, posent question. Les déplacements piétons, sur les trottoirs et sur le terreplein des allées, sont aujourd'hui contraints par de nombreux obstacles. Les trottoirs sont encombrés par des terrasses, du mobilier urbain, du stationnement vélos et des installations sur les allées plantées entravent les cheminements (kiosque, manège, entrées de parking, etc.). Ces aménagements complexifient les itinéraires piétons, et notamment ceux des personnes à mobilité réduite. D'autre part, se déplacer à vélos sur les allées de Tourny et ses alentours est parfois compliqué en raison d'une offre de stationnements vélos saturés et des aménagements cyclables discontinus et contraignants sur le secteur. À cela, s'ajoute une circulation automobile dense qui entoure le terreplein central piéton. De ce fait, le projet souhaite interroger et faire évoluer l'aménagement du site pour le rendre cohérent avec les pratiques, les usages actuels et souhaités, pour tous.



Entrée du parking souterrain sur une allée piétonne



Vue sur les allées de Tourny depuis la place de la Comédie

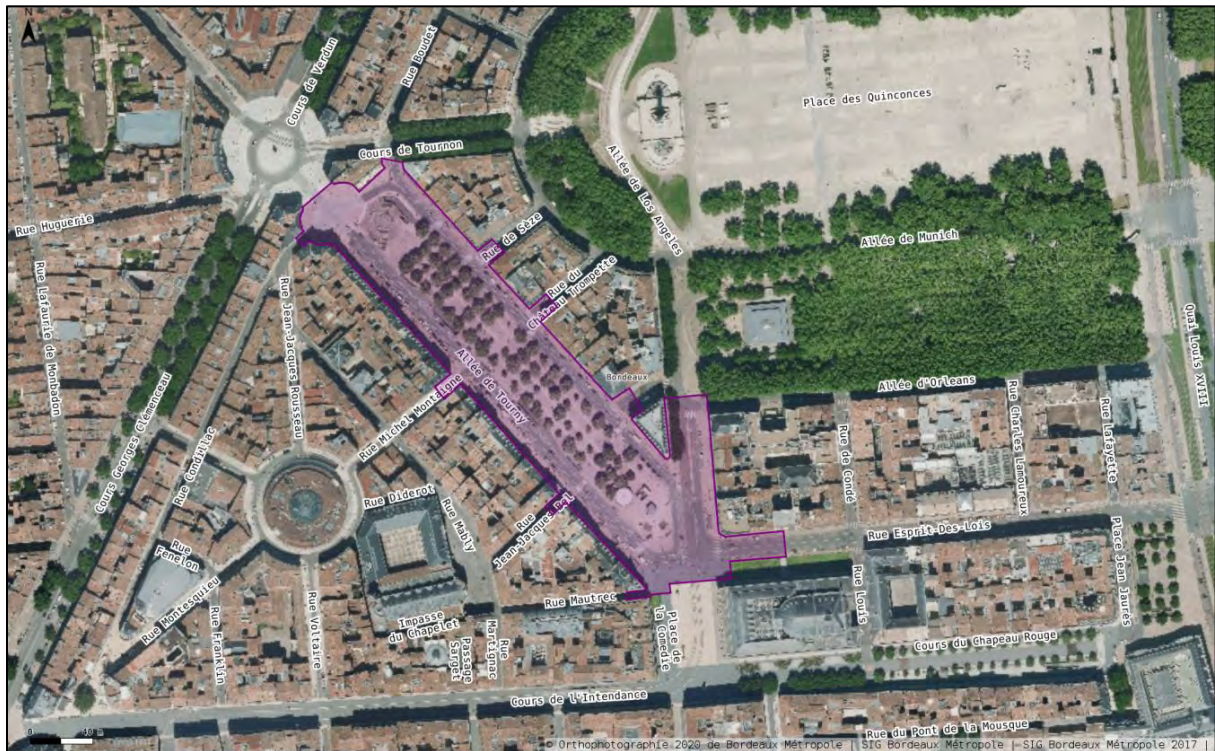
An aerial photograph of a city street, likely in Paris, showing a wide road with a central green space and a circular plaza. The street is lined with multi-story buildings with red-tiled roofs. A river is visible in the background, and a bridge spans across it. The text "LE CADRE DE RÉFLEXION DU PROJET" is overlaid in the center of the image.

LE CADRE DE RÉFLEXION DU PROJET

QUEL EST LE PÉRIMÈTRE DU PROJET ?

Le périmètre du projet concerne les allées de Tourny ainsi que le cours du 30 juillet et les amorces des rues adjacentes, pour une superficie d'environ 2,5 hectares. La conception du projet d'aménagement implique, par ailleurs, de réfléchir à une échelle plus

large afin de prendre en compte l'environnement du lieu, et notamment d'étudier l'impact que pourraient avoir certains aménagements souhaités collectivement pour les allées de Tourny sur les secteurs alentours (flux de mobilité, etc.).



QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PROJET ?

Les intentions du projet d'aménagement des allées de Tourny sont les suivantes :

- Apaiser le lieu : renforcer l'accessibilité pour tous les modes de déplacements, et plus particulièrement pour les mobilités douces, tout en apportant plus de cohérence entre les aménagements et les pratiques.
- Végétaliser le site : s'adapter au changement climatique et répondre aux enjeux environnementaux.
- Animer les allées : faire vivre le lieu et développer de nouveaux usages pour tous.



La participation est ouverte !

L'ambition du projet est à construire avec les citoyens. Les objectifs sont aujourd'hui très généralistes et doivent être affinés. Ils sont également soumis au débat pour évoluer et être le reflet d'une réflexion collective construite lors de la phase de participation citoyenne.

QUELLE MÉTHODOLOGIE POUR LE PROJET ?

A ce jour, aucun projet n'est élaboré pour l'aménagement des allées de Tourny : il est à construire collectivement ! La Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ont souhaité associer les citoyens à la réflexion, en amont de l'élaboration du projet, alors même que les études de conception du projet ne commenceront qu'en septembre 2024. Cette démarche résulte d'une volonté de construire tous ensemble les bases du projet en définissant un diagnostic collectif du lieu et une ambition partagée des aménagements à réaliser. Sur cette base, des études de conception seront ensuite menées par un « maître d'œuvre » afin d'affiner les aménagements à réaliser sur les allées de Tourny.

Par ailleurs, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole souhaitent donner à voir rapidement de premières transformations sur ce site, tout en concevant un projet définitif à la hauteur des enjeux du site. Cependant, il est toujours difficile de concevoir un espace public approprié et apprécié par les usagers ... C'est pourquoi la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole souhaitent tester avec les usagers des aménagements provisoires. Il s'agit d'actions et d'aménagements simples et rapides à mettre en place, qui seraient installés sur les allées de Tourny tout au long de la conception du projet et qui auraient alors pour objectifs de :

- changer le regard sur ce lieu en favorisant une appropriation différente, en montrant les possibles et en testant de nouveaux usages et pratiques ;

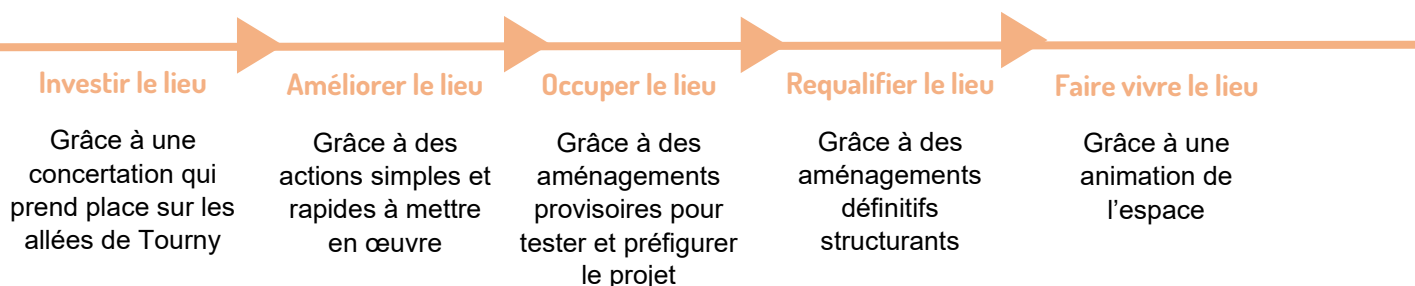
- occuper et faire vivre l'espace en attendant l'arrivée du projet définitif ;

- préfigurer le projet définitif tout en le nourrissant grâce aux enseignements de l'expérimentation et de son impact, qui permettent d'orienter les études de conception réalisées par le maître d'œuvre.

QU'EST-CE QUE LES AMÉNAGEMENTS PROVISOIRES ?

Il s'agit d'aménagements qui prennent place temporairement dans un lieu, sur une durée précise. Ils sont simples, légers, amovibles, évolutifs et rapides à mettre en place (marquage au sol, végétalisation, mobilier en bois, etc.). L'installation de ce type d'aménagements permet de tester de nouveaux usages et de les adapter progressivement selon leur impact et le retour d'expérience des citoyens. Il s'agit de s'appuyer sur l'expérimentation de nouveaux usages pour proposer un projet définitif pertinent, adapté aux besoins et appréciés par les citoyens. Dans ce processus, la démarche est aussi importante que le résultat en favorisant l'expérimentation, le test, l'adaptation et le dialogue avec les usagers.

Les cinq étapes clés du réaménagement des allées de Tourny



DES PREMIERS CONSTATS FACTUELS SUR LES ALLÉES DE TOURNY



Un espace piéton central de 1 hectare isolé par les voies de circulation et des trottoirs latéraux.

Une circulation piétonne entravée par des obstacles : des trottoirs avec des terrasses et du mobilier urbain, des accès piétons au parking souterrain situés dans l'axe des allées plantées, des installations sur les cheminements des allées arborées, etc.



Des aménagements cyclables entre le cours Georges Clemenceau et les quais sous la forme de bandes cyclables le long des allées et une discontinuité des cheminements vélos entre Grands Hommes et Quinconces.

Une offre de stationnement vélo avec 246 places autour des allées et 50 Vcub mais de nombreux vélos attachés au mobilier urbain.



Un axe de circulation structurant entre les quais et les cours.

Une offre de stationnement automobile avec un parking souterrain de 957 places, 52 places de surfaces et un emplacement particulier pour les cars touristiques.



Une végétation composée de 71 tilleuls argentés alignés et de plantations basses au niveau de l'amphithéâtre.

Un état physiologique, mécanique et un statut phytosanitaire bon des arbres : 85% des arbres ont une durée de maintien estimée à plus de 15 ans et 63% à plus de 20 ans.

Des arbres dans de mauvaises conditions de développement dû aux fosses individuelles ne favorisant pas leurs systèmes racinaires, à la qualité du sol (grave compacté) et aux usages du site (marché de Noël, parking souterrain ...).



Des commerces et services présents le long des allées de Tourny.

Des occupations temporaires avec des événements très ponctuels (brocantes, animations, etc.) et d'autres occupations plus pérennes avec un kiosque et un manège pour enfants.

Du mobilier de détente peu nombreux avec six bancs et un amphithéâtre.

LES INVARIANTS DU PROJET

Bien que le projet d'aménagement des allées de Tourny soit à définir collectivement, certains éléments sont conditionnés par des contraintes techniques et des politiques publiques métropolitaines, et ne peuvent aller à l'encontre de ces dernières. Il est donc important d'avoir ces éléments à connaissance

pour cadrer la réflexion : c'est ce qu'on appelle des invariants du projet. Ces derniers ainsi que les raisons propres à chacun sont énoncés ci-dessous, en toute transparence. Des études plus approfondies seront menées afin de déterminer plus précisément les contraintes techniques à prendre en compte.



Les invariants du projet

Les raisons qui les expliquent

Le parking souterrain conservera sa fonction.	Le parking souterrain répond à une demande de stationnement efficace pour se rendre en plein cœur du centre-ville.
La perspective entre la place Tourny et le Grand Théâtre devra être préservée et confortée en évitant tout cloisonnement ou fragmentation fonctionnelle de l'espace.	Il s'agit d'une prescription du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) appliqué sur ce secteur.
Les plantations actuelles devront être conservées, entretenues, restituées, restaurées dans le respect de leur composition (géométrie et tracé, échelle, etc.).	Il s'agit d'une prescription du PSMV dans lequel les allées de Tourny sont classées comme un « ensemble planté protégé ».
La végétation existante devra être préservée voire développée pour favoriser la biodiversité.	Les allées de Tourny représentent un espace constitutif de la future Trame Verte et des corridors de biodiversité (continuité écologique de milieux végétalisés, naturels et semi-naturels) à restaurer de Bordeaux. De plus, l'état phytosanitaire des plantations permet leur conservation.
Les aménagements devront favoriser la perméabilité des sols.	Les allées de Tourny se situent à la fois sur un bassin versant et au cœur d'un milieu urbain dense et minéral dont la perméabilité des sols constitue un fort enjeu.
Les aménagements nouveaux devront être sobres, en cohérence avec leur environnement.	Il s'agit d'une prescription du Comité local Unesco de Bordeaux au regard du secteur patrimonial dans lequel se situe le lieu.



La participation est ouverte !

Exemples de ce qui peut être discuté au cours de la concertation

- Quels nouveaux usages et pratiques développer sur l'espace public ?
- Quelle ambiance et identité à développer sur le lieu ?
- Quelle place donner à la circulation automobile, au stationnement et aux mobilités douces sur ce secteur ? Quel partage de la voirie envisager ?
- Comment améliorer les déplacements piétons et cyclables pour tous ?
- Que peut-on prévoir pour adapter l'espace au confort de chacun ?
- Quelle place donner à la végétation et avec quels types de plantations ?
- Quels types de programmation envisager sur ce site (manifestations, activités quotidiennes ...) ?
- Quelles priorités d'intervention à réaliser à court terme sur ce secteur ? Quels aménagements et usages seraient à tester ?

L'abandon du projet d'aménagement des allées de Tourny : une alternative ?

Si aucun projet ne se fait, cela signifie que les allées resteront dans leur état actuel, sans modification ni de l'espace public, ni du plan de circulation des voitures, vélos, etc.

Plusieurs problématiques sont aujourd'hui identifiées et l'aménagement des allées est jugé nécessaire pour le confort des usagers ainsi que pour rendre le lieu plus agréable à vivre.

L'abandon de la réalisation d'un projet sur les allées de Tourny n'est pas envisagé par la Ville de Bordeaux, ni par Bordeaux Métropole : celui-ci reste à construire collectivement.



La Ville et la Métropole à votre écoute !

En initiant une participation citoyenne, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole s'engagent à être à l'écoute :

- des savoirs et expertises d'usage des participants ;
- des informations et expertises complémentaires existantes que les participants pourraient souhaiter verser au débat.

LES ACTEURS DU PROJET : QUI FAIT QUOI ?



La ville de Bordeaux :

- précise les besoins à l'origine de la démarche et les invariants ;
- réalise des arbitrages politiques, techniques et financiers sur le projet avec la métropole ;
- co-finance le projet avec Bordeaux Métropole ;
- valide et participe à l'organisation de la concertation ;
- communique auprès de ses habitants afin de les mobiliser.



Bordeaux Métropole :

- pilote et coordonne les différentes études à venir liées au projet (programme, étude préliminaire, etc.) ;
- coordonne les différents acteurs impliqués dans le projet ;
- participe aux arbitrages avec la ville ;
- prévoit le financement du projet avec la ville ;
- conduit la concertation et se porte garante du processus participatif.



Le « maître d'œuvre » missionné par Bordeaux Métropole aura pour rôle de réaliser les études conduisant à la réalisation du projet. Il devra en parallèle définir et mettre en place les aménagements provisoires visant à préfigurer le projet.



Res Publica est une agence spécialisée en concertation. Elle appuie la ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole dans l'élaboration, l'organisation et la mise en œuvre de la démarche de participation citoyenne.



Les citoyens (habitants, usagers, associations, acteurs économiques, enfants, touristes ...) ont la possibilité de contribuer au projet, en expriment leurs idées et avis selon les modalités prévues.



Le Comité local Unesco Bordeaux (CLUB) est composé de personnalités qualifiées en architecture, patrimoine, urbanisme et paysage. Le Club est consulté par Bordeaux Métropole afin de prendre en compte les valeurs du patrimoine mondial lorsqu'un projet est situé dans son périmètre d'action : questions architecturales, patrimoniales, paysagères, etc.



L'architecte des bâtiments de France (ABF) est sollicité par Bordeaux Métropole lorsque les projets entrent dans son périmètre géographique d'action afin de bénéficier de son autorisation en matière d'architecture, d'urbanisme, de monuments, de paysage...



La chambre de Commerce et d'Industrie de Gironde (CCI) est associée par Bordeaux Métropole afin de donner son expertise en matière de commerce concernant le projet.

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU PROJET

Le calendrier présenté ci-dessous est un calendrier prévisionnel, établi en janvier 2024, qui reprend les principales étapes du projet de réaménagement des allées de Tourny. Les dates annoncées sont susceptibles d'être modifiées au fur et à mesure de l'avancement du projet. Les premières étapes détaillées du projet sont celles liées à l'élaboration du diagnostic du site et de la définition de l'ambition des aménagements à réaliser, partagées par l'ensemble des parties

prenantes lors de la phase de concertation. Une fois ces éléments établis, des études de conception et des aménagements temporaires seront mis en place afin de définir plus en détails l'aménagement définitif du site. Par ailleurs, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole souhaitent revenir vers les citoyens au moment de l'expérimentation des aménagements provisoires afin de recueillir leurs avis et expertise d'usage.

Avril-Décembre 2023

Cadrage de la démarche : premiers constats du lieu, objectifs, méthode

Avril 2024

Lancement du processus de recrutement du maître d'œuvre

Septembre 2024

Démarrage des études de conception et des aménagements temporaires

2027

Premiers travaux d'aménagements définitifs

6 mars 2024

Ouverture de la concertation réglementaire

ÉTÉ 2024

Clôture de la concertation et bilan : définition d'un diagnostic et des ambitions partagés

Juin 2025

Lancement de la mise en place des premiers aménagements temporaires

LE BUDGET ET LE FINANCEMENT DU PROJET

À ce stade des réflexions, le budget associé au réaménagement des allées de Tourny n'est pas encore déterminé : il dépendra des aménagements à réaliser. Le budget sera financé par la Ville de Bordeaux et Bordeaux

Métropole à hauteur de 50% chacune. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre les deux collectivités précisera la répartition.

LA CONCERTATION RÉGLEMENTAIRE

LES SUJETS DE LA CONCERTATION A CE STADE DU PROJET

La démarche de participation **s'adresse à tous les citoyens** qui souhaitent s'exprimer sur le réaménagement des allées de Tourny. Initiée en amont de la conception du projet, cette concertation offre l'opportunité de poser tous ensemble les bases du projet en

définissant un diagnostic collectif du lieu et des ambitions partagées des aménagements à réaliser. Pour cela, des exemples de questions à débattre vous ont été présentés tout au long de ce dossier. Elles peuvent être résumées autour de deux questionnements.

Qu'est-ce que vous appréciez ou non sur les allées de Tourny ?

Il s'agit de réaliser un diagnostic commun du site en identifiant, les atouts, les dysfonctionnements, les conflits d'usages, les pratiques, etc.

Comment voyez-vous les allées de Tourny en 2027 ?

Il s'agit de définir collectivement les ambitions du projet et ses grandes orientations.

LES OBJECTIFS DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LE PROJET

La Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ont mis en place une concertation réglementaire sur le projet de réaménagement des allées de Tourny avec les habitants, les usagers et les acteurs du territoire. Les objectifs de la démarche de concertation sont de :

- Informer le public de l'existence d'un projet, de ses objectifs et invariants ;
- donner la possibilité au public d'exprimer un avis et des contributions sur l'objet de la concertation.

L'ensemble des contributions qui seront faites dans le cadre de cette concertation réglementaire seront analysées et prises en compte dans la réflexion. À la suite de la clôture de la concertation et du bilan qui en sera réalisé, les Conseils de Bordeaux Métropole et de la Ville de Bordeaux adopteront une décision concernant les objectifs précis et orientations du projet.

Le cas échéant, après la concertation, des études seront menées afin de définir les

aménagements à réaliser et d'affiner les différents éléments du projet, jusqu'à la sélection des entreprises de travaux. Les citoyens seront informés par la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole des suites engagées.

La concertation : de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'un dispositif participatif dont l'objectif est de recueillir l'ensemble des avis des parties prenantes sur un projet, avant qu'une décision ne soit prise par le porteur de projet. Celui-ci informe et met à disposition du public des modalités lui permettant de s'exprimer. Le porteur de projet reste libre de sa décision, mais s'engage néanmoins à la justifier et à l'explicitier au regard du résultat de la concertation lors de la publication d'un bilan.

LES ENGAGEMENTS POUR AMELIORER LA QUALITÉ DES PARTICIPATIONS

... DE BORDEAUX METROPOLE

En février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la Charte nationale de la participation du public : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/presentation>.

Ce faisant, elle s'est engagée à respecter 22 engagements pour améliorer les démarches participatives qu'elle organise. Au travers des 22 engagements répartis en 4 articles, la charte définit qu'une participation citoyenne repose notamment sur :

- **un cadre clair et partagé** sur la nature du projet, l'objet du débat, le rôle de la

participation, la reconnaissance mutuelle des savoirs et de l'expertise, etc. (article 1).

- **un état d'esprit constructif** avec une acceptation des divergences, une implication des participants, etc. (article 2).

- **les possibilités données à tous les publics** de se mobiliser et d'accéder à l'information, à la parole et à l'écoute (article 3).

- **la possibilité pour les citoyens de proposer** des informations et expertises complémentaires, des projets alternatifs et des variantes du projet, etc. (article 4).

... DE LA VILLE DE BORDEAUX

En février 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux a voté l'adoption du « Contrat Démocratique » : <https://www.bordeaux.fr/p149851/le-contrat-democratique>

Il symbolise les engagements réciproques des acteurs et œuvre pour passer d'une « citoyenneté de droit » à une « citoyenneté vécue ». Cela implique :

- **associer différentes parties prenantes** : la Ville, les acteurs du territoire, les associations et l'ensemble des habitants,

- **respecter des exigences** : l'inclusion, la transparence, le croisement et la complémentarité des expertises, la qualité et l'éthique et enfin, l'intelligence collective,

- **appliquer des principes et conditions de mise en œuvre** : une politique transversale, l'accompagnement, la coresponsabilité mais aussi le droit à l'expérimentation et à l'erreur.



Trois bonnes raisons de participer à la concertation

1- Être acteur de l'évolution de votre cadre de vie dans le sens de l'intérêt général, en exprimant vos envies et attentes mais aussi vos inquiétudes et vos questionnements.

2- Participer à une réflexion collective en débattant avec d'autres habitants, usagers et acteurs du territoire pour échanger vos points de vue.

3- Monter en compétence et acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de l'aménagement, sur les enjeux du secteur des allées de Tourny, sur la conception d'un projet urbain, etc.

COMMENT PARTICIPER A LA CONCERTATION ?

Plusieurs modalités d'information et de participation sont mises en place et organisés en deux phases : une phase « diagnostic » (mars-avril) et une phase « ambition » (mai-juin).

► Lors des rencontres participatives grand public :



Trois réunions publiques

- Réunion de lancement : 6 mars à 18h00 à l'hôtel de ville de Bordeaux (Pl. Pey Berland)
- Réunion interphase : 14 mai à 18h00 à l'hôtel de ville de Bordeaux (Pl. Pey Berland)
- Réunion de restitution : les date, lieu et horaires seront communiquées ultérieurement

Elles sont organisées à des moments clés de la concertation afin de présenter l'avancement de la démarche, répondre aux questions et recueillir les contributions.



Une balade-atelier pour s'immerger

- Le 16 mars à 10h00 sur les allées de Tourny (rendez-vous devant le kiosque)

La balade-atelier permet de s'immerger dans le lieu des allées de Tourny et de travailler in situ un diagnostic commun.



Des rencontres de proximité

- Le 30 mars, le 24 avril et le 8 juin sur les allées de Tourny et aux alentours

Il s'agit d'aller à la rencontre des citoyens sur l'espace public afin de présenter l'avancement de la démarche, recueillir leur point de vue et de répondre aux questions.



Un atelier « ambition »

L'atelier vise à approfondir l'ambition des aménagements souhaités pour les allées de Tourny grâce à un temps de travail en groupe ludique.

► Lors des rencontres spécifiques à certains publics (qui recevront une invitation personnelle) :



Des animations avec les enfants

Un travail sur les futures allées de Tourny sera réalisé avec les enfants du Conseil Municipal et présenté aux enfants du centre d'animation Saint-Pierre.



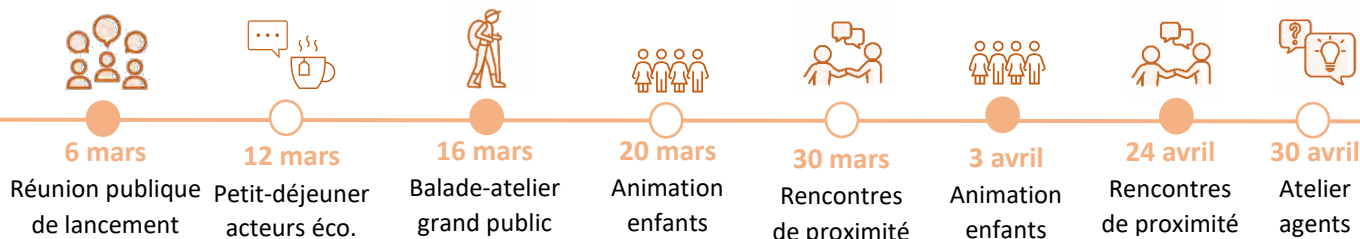
Deux petits-déjeuners des acteurs économiques

Des temps d'échange sont prévus afin de recueillir le point de vue spécifique des commerçants et autres acteurs économiques des allées de Tourny.



Un atelier « agents » et un atelier « acteurs institutionnels »

Ces ateliers visent à recueillir le point de vue des agents en le confrontant à celui du public, puis à aider les acteurs institutionnels à s'approprier l'ambition construite en concertation pour la traduire en programme d'aménagement urbain.



► En continu (à partir du 06 mars) sur internet ou en physique :



Un questionnaire papier et en ligne

sur le site de la participation et via le lien : <https://forms.office.com/e/vL70dn6uhJ> et dans toutes les mairies de quartier de Bordeaux et à l'office du Tourisme

Il permet aux usagers quels qu'ils soient de participer à la réflexion du projet à n'importe quel moment de la concertation.



Le kiosque de la concertation sur les allées de Tourny

Il permet d'informer les citoyens sur la démarche de réaménagement et sur les événements participatifs à venir.



Un dossier et des registres papier

à la cité municipale (4 Rue Claude Bonnier, Bordeaux)

à la mairie de quartier Bordeaux Centre (19 Rue du Père Louis Jabrun, Bordeaux)

Ils remplissent la même fonction que le site internet, mais en version papier : prendre connaissance du projet et s'exprimer. Ils sont disponibles aux jours et horaires d'ouverture au public.



Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole

Il est accessible à tous. Il recense les informations relatives au projet et vous permet d'exprimer votre avis et idées, de voir les avis des autres et de rentrer en débat. Retrouvez la participation sur : <https://participation.bordeaux-metropole.fr>



Pour rester informé
et s'inscrire aux
rencontres
participatives !



Exemple d'une balade-atelier sur site



6 mai

Réunion
publique



mi-mai

Atelier
« ambition »



mi-mai

Petit-déjeuner
acteurs éco.



7 juin

Atelier acteurs
institutionnels



8 juin

Rencontres
de proximité



Fin juin

Réunion publique
de restitution

Eté

Clôture et bilan
de la concertation



Direction du développement et de l'aménagement
Service aménagement urbain
4 rue Claude Bonnier
33000 Bordeaux
concertationtourney@bordeaux-metropole.fr
participation.bordeaux-metropole.fr